Hygiène Sécurité Protection > Secours > Défibrillateur

Défibrillateur : Registre suivi de maintenance des défibrillateurs

Réf. : REG014



Vendu par 1

Le code du travail prévoit une obligation générale pesant sur l'employeur d'organiser la prévention des risques et les moyens de secours dans son entreprise.
Il précise à son article R4224-17 que les installations et dispositifs techniques et de sécurité des lieux de travail sont entretenus et vérifiés suivant une périodicité appropriée.
Toute défectuosité susceptible d'affecter la santé et la sécurité des travailleurs est éliminée le plus rapidement possible. La périodicité des contrôles et les interventions sont consignées dans un dossier. Ce registre permet donc de consigner les opérations de maintenance et de contrôle de qualité externe.

52 pages - papier ISO 9706
Format 21 x 29,7 cm